

# Un bilan de l'intégration en Amérique latine et dans les Caraïbes

Élisabeth Barot

Volume 17, Number 2, 1986

Les Amériques latines dans le système mondial 1954-1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702009ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702009ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

## ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this note

Barot, É. (1986). Un bilan de l'intégration en Amérique latine et dans les Caraïbes. *Études internationales*, 17(2), 383–400.  
<https://doi.org/10.7202/702009ar>

# NOTES ET BILANS

## UN BILAN DE L'INTÉGRATION EN AMÉRIQUE LATINE ET DANS LES CARAÏBES

Élisabeth BAROT\*

Dans ce survol des tendances à l'intégration en Amérique nous distinguerons l'intégration dans son acception la plus large, c'est-à-dire l'établissement d'une interdépendance plus étroite entre les parties, des tentatives bien particulières qui datent des années 60 et tentent de bâtir des entités socio-politiques sur le modèle européen. L'Europe, en bien des points, a outrepassé les attentes mais les difficultés sont loin d'être toutes surmontées et pourtant il s'agit de pays nantis, démocratiques, éprouvés par la même guerre, reconstruits selon le même plan Marshall. Dans le cas de pays aussi dissemblables que ceux d'Amérique latine et des Caraïbes, il est difficile de concevoir une intégration continentale de ce type. Cependant trois regroupements régionaux ont été tentés dans cet esprit et de nombreux rapprochements intéressants ont eu lieu depuis la dernière guerre mondiale.

Ces tendances à l'interdépendance seront classées en trois grandes catégories :

- 1—les organisations gouvernementales internationales qui se fondent sur des liens à caractère historique.
- 2—les organisations d'intégration régionale qui sont fondées sur des préoccupations d'ordre plus économiques même si certaines traditions peuvent jouer un rôle important.
- 3—certaines organisations ou regroupements qui sont fondés sur l'identification de problèmes communs liés à la place de ces pays dans la division internationale du travail, et le besoin d'élaborer des stratégies communes.

Seule la deuxième catégorie regroupe des tentatives d'intégration territoriale, mais les deux autres multiplient les chances de dialogue et de compréhension mutuels et constituent un réseau régional dont il faut tenir compte.

Une autre précaution que nous voudrions prendre au niveau de la définition des concepts concerne : La « démocratisation ». Ce terme est employé dans ce texte pour caractériser toute transformation politique dite démocratique même superficielle (tenue d'élections) dans la mesure où, ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas d'en démontrer la profondeur mais de considérer cette stratégie de légitimation du pouvoir dans le contexte des mouvements d'intégration.

\* *Coordinatrice, Groupe d'études interaméricaines de l'Université d'Ottawa. Revue Études internationales, volume XVII, n° 2, juin 1986*

## I – LES ORGANISATIONS GOUVERNEMENTALES INTERNATIONALES QUI SE FONDENT SUR DES LIENS DE CARACTÈRE HISTORIQUE

### A — L'O.E.A.

Nous distinguerons des autres une organisation née du rêve bolivarien dans l'esprit qui animait les jeunes Républiques du nouveau monde, l'union panaméricaine, devenue plus tard l'Organisation des États Américains. Cette organisation a pour particularité de regrouper tous les pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui n'ont pas de litiges frontaliers et les États-Unis. Lors de la dernière assemblée générale tenue à Carthagène (Colombie) en novembre 1985 la décision d'appuyer le groupe Contadora, dont nous reparlerons plus tard, a été prise.

Les amendements à la charte qui ont été approuvés à la même réunion donnent plus de pouvoir au Secrétaire général<sup>1</sup>. Il a désormais le droit de porter à l'attention de l'Assemblée Générale et du Conseil permanent « toute affaire qui selon lui présente un danger pour la paix et la sécurité de l'hémisphère et le développement des États membres ».

Les articles 84, 85 et 86 (p. 12) stipulent les nouvelles conditions selon lesquelles les membres peuvent faire appel aux bons offices du conseil permanent pour obtenir de l'aide pour régler un conflit. Ces réformes, si elles sont confirmées, devraient redonner plus de poids à cette organisation qui avait perdu tout son sens, du fait qu'elle n'avait été saisie d'aucune des questions cruciales qui ont bouleversé la région telles que les Malouines, la Grenade et le Nicaragua.

### B – Des vestiges coloniaux aux nouvelles appartenances :

Forces contraires à l'intégration ou renforcement et caisse de résonance des prises de position régionales

Dans les Caraïbes il existe des membres du Commonwealth, de la CEE et du COMECON.

#### 1. *Le rôle de la CEE dans la région*

Les liens les plus fragiles sont probablement ceux des territoires d'outre-mer français, où l'agitation en Guadeloupe et en Martinique a remplacé l'étonnement devant les aberrations, même confortables, que provoque l'appartenance à l'Europe, quand on en est si loin. Pourtant si l'on en croit Kathleen Evin cette situation risque de se perpétuer faute d'alternative<sup>2</sup>. Pourtant ces liens sont plus étroits que ceux que créent l'appartenance à une organisation gouvernementale internationale et place ces deux îles à l'intérieur de la communauté européenne.

Les autres îles, membres du Commonwealth, ont signé après l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE des accords avantageux avec celle-ci, connus sous le

1. OEA, *Amendements à la Charte*, Cartagena, novembre 1985, article 116, p. 10.

2. Kathleen EVIN, « Antilles françaises: l'indépendance? ». *Tricontinental*, II, 1981, pp. 182-192.

nom d'accords de Lomé avec les pays ACP. En préparation de Lomé III, les pays de l'OECS ont à l'ordre du jour cinq points dont un relié à leurs relations avec les départements français d'outre-mer<sup>3</sup>. Ce n'est certes pas le plus court chemin diplomatique pour discuter de ses relations avec des voisins.

La CEE, du fait de l'héritage culturel et historique qui existe entre l'Espagne, le Portugal et l'Amérique latine, insiste sur le rapprochement qu'implique l'entrée de ces pays dans les communautés européennes « *a major factor in helping to create better understanding and cooperation between Europe and Latin America* »<sup>4</sup>. La CEE donne son appui au groupe de Contadora pour ses efforts de conciliation dans la zone et les ministres des affaires extérieures de la CEE ainsi que ceux d'« Espagne et du Portugal qui vont jusqu'à offrir leur concours pour faciliter la réalisation des propositions de paix et de coopération dans la région. Ils voudraient voir ces accords s'institutionnaliser dans le cadre du marché commun d'Amérique centrale »<sup>5</sup>.

« *By establishing close, institutionalized cooperation between the two parties, this agreement would help to foster economic integration in the Central American region and to further economic development and social progress in the area in the interests of greater political stability.* »<sup>6</sup> La CEE a également signé des accords de coopération avec les pays du groupe andin pour soutenir leur effort d'intégration régionale. Les Européens se perçoivent comme l'alternative des pays qui rejettent l'impérialisme américain sans abandonner l'espoir de stabiliser la démocratie.

Georges Estievenart, ancien fonctionnaire de la communauté écrit : « l'Europe n'existera que si elle devient une alternative viable aux systèmes politiques et économiques des États-Unis et de l'Union soviétique. Et elle existera davantage si elle conforte par tous les moyens dont elle dispose, qui sont limités mais pas nuls toutes tentatives de constitution d'ensembles régionaux alternatifs à la domination des deux blocs<sup>7</sup>. En 1984 puis en 1985, la communauté fournit une aide financière pour l'intégration des pays du pacte andin. Le coût total de ce projet sera de 9,8 millions d'Écus dont 7 millions au titre de la contribution communautaire<sup>8</sup>.

## 2. Le rôle du Commonwealth dans la région

L'appartenance au Commonwealth d'une partie des pays des Caraïbes a aussi un caractère historique même si cette association a été redéfinie à la fin de l'empire britannique par les nouveaux États souverains. Elle a perpétué des liens fondés sur un langage commun non seulement sur le plan linguistique mais également sur le

3. OECS, *Report of the Fifth Meeting of the Economic Affairs Committee of the Organization of Eastern Caribbean States*, I, avril 1985, p. 40.

4. CEE, « E.C. and Central America Sign Political and Economic Agreements », *European Community News*, n° 37, novembre 1985, 9 p.

5. *Idem*, p. 7.

6. CEE, Final Act of the Luxembourg Conference November 11-12, in *European Community News*, n° 37, 1985, p. 3.

7. Georges ESTIEVENART, « Notes sur la coopération européenne avec l'Amérique centrale », *Cahier des Amériques latines*, printemps 1985, nouvelle série, n° 1, pp. 90-95.

8. CEE, « La Communauté fournit une aide financière pour l'intégration des pays du pacte andin », *Information à la presse*, IP 85, 55, Bruxelles le 6 mars 1985, 1 p.

plan de la culture politique. Le dernier sommet des chefs d'État a eu lieu à Nassau et a surtout porté sur la question de l'Afrique du Sud. Cependant, un paragraphe de la déclaration finale se réjouissait de la réduction des tensions dans la zone des Caraïbes et du renforcement de la coopération régionale.

À propos de l'Amérique centrale les membres ont confirmé leur appui au groupe de Contadora et ont explicitement dénoncé toute aide ou promotion d'une action politique économique ou militaire qui pourrait aggraver la situation en particulier au Nicaragua ou empêcher les efforts du groupe d'aboutir<sup>9</sup>.

### 3. *Le rôle du COMECON dans la région*

Enfin si Cuba appartient au marché commun des pays de l'Est, le COMECON, cela témoigne bien entendu de son appartenance à ce camp idéologique et l'éloigne des forums régionaux; cependant elle continue à rencontrer beaucoup de ses voisins dans les réunions des non-alignés.

Ces trois « vestiges » de l'histoire, Commonwealth, CEE et COMECON, ont donc à la fois joué en défaveur d'une interdépendance régionale dans les Caraïbes, puisqu'automatiquement elles créaient des liens discriminants par rapport aux pays voisins et augmentaient les disparités, qu'il s'agisse de type d'économie, de langue, ou de marché.

Cependant nous venons de démontrer également le rôle important de caisse de résonance pour les événements de l'Amérique qu'elles peuvent jouer. Soutien moral dans un cas mais aussi coopération concrète dans l'autre. Cette hypothèse n'a pas été vérifiée dans le cas du COMECON, mais il est certain que ce dernier, comme l'OEA, ne peut jouer le rôle d'alternative à l'alignement que les deux autres jouent. Ces expériences communes peuvent également inciter et servir de fondement à des institutions intégratrices de la seconde catégorie, le CARICOM par exemple.

## II – BILAN DES TENTATIVES D'INTÉGRATION TERRITORIALE DES ANNÉES SOIXANTE

Considérées comme telles dans la mesure où elles sont concomitantes à l'expérience européenne et à la prolifération des regroupements régionaux fondés non plus seulement sur la base de solidarités historiques, même si cet aspect constitue certainement un atout mais sur une base plus pragmatique.

C'est l'économie d'échelle, l'élargissement des marchés qui sont visés au moment où la substitution des importations, et une nouvelle vague d'industrialisation visaient à rationaliser l'économie sur une base régionale. Le principe d'intégration va beaucoup plus loin et exige un renoncement à plus ou moins long terme à une part de la souveraineté politique nationale mais ce pas n'a été franchi par aucun des regroupements.

9. Commonwealth Secretariat, *The Nassau Communiqué*, Commonwealth Heads of Government, octobre 1985, p. 17.

Classer ces organisations selon leur plus ou moins grand degré d'intégration en fonction d'une dynamique irréversible, telle que décrite par André Marschal dans le cas de pays industrialisés, ne nous avancerait guère. Rechercher comment la fusion des marchés peut amener par étapes à la fusion des économies, à l'intégration sociale et enfin stade jamais franchi à l'intégration politique<sup>10</sup> amènerait comme beaucoup d'observateurs à en conclure que l'intégration a été un échec en Amérique.

Pour évaluer la performance, il faut tenir compte du fait qu'en Amérique il s'agit de pays périphériques ce qui modifie non seulement leur position dans la division internationale du travail, si on les compare aux pays de la CEE, mais affecte directement l'importance relative des investissements étrangers, des variations des prix du marché mondial sur leur économie respective et rend très difficile toute planification économique. Enfin et surtout cela explique la prépondérance des facteurs exogènes sur les facteurs endogènes.

Les ouvrages qui précèdent 1975 soulignent surtout les difficultés d'adapter le concept d'intégration au Tiers Monde et juge du succès selon la capacité à mettre sur pied des mesures correctrices et compensatoires pour éviter le renforcement des disparités et susciter la mutation industrielle. La dichotomie entre le besoin de planifier et le pouvoir de le faire est souvent jugée insurmontable<sup>11</sup>. Dans les ouvrages ultérieurs on trouve deux types de discours optimistes quant à l'avenir de l'intégration. Le premier, que nous qualifierons d'europpéen, qui considère ce mécanisme comme garant de la démocratisation de la région<sup>12</sup> et celui de la BID 1984<sup>13</sup>, qui considère que c'est un moyen de sortir de la crise.

En analysant la situation présente dans chacune des expériences il est intéressant de constater que ces discours correspondent à deux types de soutien qui convergent ou s'éliminent. Le recul du temps permet de distinguer deux périodes caractérisées ainsi :

La première correspond dans le monde à la phase d'expansion du rôle de l'État et, dans cette région, à des expériences de politiques économiques chargées de redresser la tendance à la détérioration des termes de l'échange selon les conseils de Prebisch et de la CEPAL ; la deuxième coïncide avec l'arrivée de Pinochet au pouvoir au Chili et dans le cas du pacte andin à la controverse sur la décision 24 sur le contrôle des investissements étrangers.

Cette deuxième phase correspond dans le monde au contrecoup du choc pétrolier, à la formulation du nouvel ordre économique international, mais aussi à

10. André MARSCHAL, *L'intégration territoriale*, Paris, PUF, 1965, pp. 36-37.

11. Osvaldo SUNKEL, « Intégration capitaliste transnationale et désintégration nationale en Amérique latine » *Politique étrangère*, 35, 1970; Lynn MYTELKA, « Regional Integration in the Third World some Internal Factors » dans *Dimensions internationales de l'intégration régionale dans le Tiers Monde*, Ottawa, Éd. de l'Université d'Ottawa, 1975, pp. 15-39, Andrew AXLINE, « Underdevelopment Dependence and Integration: The Politics of Regionalism in the Third World », *International Organization*, 1977.

12. Armando, TOLEDANO LAREDO, *Intégration et démocratie*, Bruxelles, Éd. de l'Université, 1983.

13. BID. Banco interamericano de desarrollo. *Progreso económico y social en América latina. Integración económica*, Washington, informe 1984, 504 p.

une vague non-interventionniste en matière économique et libre-échangiste, au fur et à mesure que la crise s'installe.

La première phase pourrait être qualifiée d'initiative publique, c'est le secteur industriel le plus dynamique et l'État qui soutiennent les démarches tandis que le secteur privé plus traditionnel est inquiet et plutôt contre.

Charles Albert Michalet, à propos du pacte andin, souligne le clivage qui existe et qui affaiblit le soutien. Il se limitait selon lui « à un certain nombre d'institutions internationales, telles que la BID et la CEPAL, des partis politiques d'inspiration *desarrollista* (développementaliste) comme la démocratie chrétienne et Action démocratique et une fraction d'entrepreneurs modernes liés aux branches les plus dynamiques dans les marchés domestiques ou à l'exportation de produits non traditionnels. »<sup>14</sup>

Le secteur privé se plaint de « l'intérêt fondamental des États à programmer pour le secteur privé et non avec le secteur privé... La conséquence est nette et claire: les accords ne sont jamais mis en application. »<sup>15</sup> Jose Luis Solis Gonzales souligne que les projets d'intégration s'étaient faits au départ pour une industrie nationale ou régionale mais ils avaient plutôt profité au capital international<sup>16</sup>.

Au niveau de la deuxième phase, nous voyons dans la région deux stratégies d'intégration s'affronter ou converger. L'une, néo-libérale, vise sur le plan interne à compenser la réduction du marché extérieur par des politiques propres à développer les marchés intérieurs. « Face à la baisse de la demande extérieure comme source dynamique de croissance, on se propose sa substitution par un gonflement du marché interne régional dans un style de développement plus indétérminé. Ceci implique une intervention cruciale de l'État non seulement sur le terrain économique comme garant du développement mais aussi dans le secteur politique et social comme arbitre suprême des conflits de classe et protecteur des intérêts de la majorité. L'État devient ainsi le facteur clef, l'agent principal du processus social, une sorte de *Deus ex machina* susceptible de s'élever par-dessus les contradictions économiques et de représenter à partir de son action l'unique option véritable face à la crise. »<sup>17</sup>

Sur le plan des relations extérieures s'installe la conviction qu'il faut élargir l'appui aux mécanismes d'intégration considérés comme les instruments de la coopération sud-sud et de démocratisation, qui peuvent servir à donner un poids relatif plus grand que celui de chacun de ses membres dans une perspective de négociations globales. On cherche des alliés sans vouloir s'aligner et on tente d'élaborer des politiques extérieures cohérentes.

14. Charles-Albert MICHALET, *Le défi du développement indépendant*, Paris, Éd. Rochevine, 1983, p. 102.

15. BID, 1984, *op. cit.*, p. 177.

16. Jose Luis, SOLIS GONZALES, « Industrialization, crisis y estrategias alternativas del desarrollo en centroamerica », *Economía de América Latina*, segundo semestre, 1984, pp. 81-109.

17. *Idem*, p. 103.

Par exemple, les ministres des affaires étrangères de la région d'Amérique centrale, réunis à Bruxelles avec le groupe Contadora et les représentants européens, dans une déclaration conjointe *declared their support for a new round of multilateral trade negotiations to start under conditions such that all the parties involved – both developed and developing countries – might derive benefit from them*<sup>18</sup>. Tandis que l'autre tendance que nous qualifierons de reaganienne, cherche à redonner l'initiative au secteur privé et envisage l'intégration comme un moyen de créer des conditions favorables et séduisantes, des marchés libérés de barrières tarifaires. C'est ce que José Luis Solis Gonzales oppose en ces termes: la stratégie nationale-réformiste et la stratégie transnationale.

C'est l'adhésion d'une plus grande gamme d'hommes d'affaires à une nouvelle formule d'intégration qui redonne vigueur au mécanisme d'intégration et semble être la différence avec la première période. C'est surtout dans leur perception de l'engagement de l'État que leurs stratégies diffèrent, mais ils sont tous partisans, dans cette deuxième phase, d'une économie mixte avec une responsabilité plus grande du secteur privé et une place plus appropriée au secteur agricole, oublié dans la première période. Ce qui a rallié les suffrages c'est la disparition de la marge de manoeuvre que représentait le marché mondial.

Nous étudierons en premier lieu, l'ALALE et l'ALADI afin de bien établir les cadres dans lesquels s'inscrivent ces tentatives d'intégration. Puis nous examinerons le Marché Commun d'Amérique Centrale créé en 1958, le groupe andin qui date de 1966 et le CARICOM de 1973.

#### A — De l'ALALE à l'ALADI

La première tentative, l'Association latino américaine de libre-échange voulait inclure tous les pays d'Amérique du Sud et s'est heurtée à la disparité régionale qui rendait peu réaliste les possibilités d'échanges équilibrés. Les espoirs du traité de Montevideo en 1960 allaient jusqu'à faire une zone de libre-échange et même un marché commun de tous ces pays d'Amérique du Sud, neuf États puis en 1966 le Venezuela et en 1967 la Bolivie. La tâche n'avança guère et en 1980, les onze créèrent l'Association latino américaine d'intégration ALADI qui prit la relève.

Ses buts sont moins ambitieux, les pays sont classés selon leur niveau de développement économique et traités en conséquence. En 1980 le Paraguay, l'Équateur, la Bolivie sont placés dans la catégorie des moins développés tandis que l'Argentine, le Brésil et le Mexique sont considérés comme favorisés. Les autres se situent dans une tranche intermédiaire. Finalement ce mécanisme permanent de négociation commerciale est très utile et favorise le commerce entre ces pays<sup>19</sup>. La BID insiste plutôt sur le travail du Conseil consultatif composé de cadres supérieurs des Banques et celui de la commission consultative des affaires financières et monétaires<sup>20</sup>. Il semble que dans le cas de cette organisation il y ait vraiment deux

18. *European Community News*, novembre 1985, n° 37.

19. Armando, TOLEDANO LAREDO, *op. cit.*

20. BID, 1984, *op. cit.*, p. 46.



phases rendues visibles par la reformulation explicite de l'organisation. Cependant on ne peut parler de l'évolution du soutien qui semble ne pas avoir gagné beaucoup d'appui de la part des nationalistes réformistes sinon au niveau des déclarations du principe qui ne manquent pas de rappeler l'intérêt que pourrait avoir un mécanisme central qui coordonnerait les différentes tentatives d'intégration.

## B — Le groupe d'Amérique Centrale M.C.A.C.

De 1951 à 1958, 5 pays préparent la signature du traité de Tegucigalpa. Le 10 juin 1958, le Guatemala, le Honduras et le Salvador signent un traité multilatéral de libre commerce et d'intégration économique centro-américaine. Le 13 mai 1960, à Managua, ce traité s'élargit au Nicaragua puis trois ans plus tard au Costa Rica. Malgré la guerre entre le Honduras et le Salvador en septembre 1969, l'union monétaire est amorcée par des accords monétaires, un fonds monétaire régional, une chambre de compensation ayant son siège à Tegucigalpa. « Dans le domaine du commerce les pays membres ont créé une zone de libre-échange dotée d'un tarif extérieur commun, ce qui s'est traduit par un volume élevé d'échanges à l'intérieur de la zone elle-même. »<sup>21</sup> Dans le domaine industriel « d'une politique favorisant des entreprises données, ils sont passés à une politique de produits sans tenir compte, comme ils auraient dû le faire, du problème de l'équité dans la localisation des investissements et de la répartition des avantages en résultant. »<sup>22</sup>

La politique extérieure de la zone s'organise à partir de 1980. Tandis que la région se débat dans la crise, les ministres des affaires étrangères décident de coordonner leurs relations internationales en février 1980 à Panama. Des accords de paix sont signés entre le Salvador et le Honduras. Un tarif préférentiel est accordé par le Mexique sur le prix du pétrole. Le 22 novembre 1984, les autorités mexicaines et la Banque centro-américaine d'intégration économique signent à Mexico un programme de coopération pour des projets qui devraient fortifier le processus d'intégration des pays d'Amérique centrale<sup>23</sup>.

### 1. *L'alternative européenne*

Des efforts de rapprochement sont amorcés avec la CEE, au nom du groupe de coopération multilatérale à l'initiative de Rodrigo Carazo du Costa Rica avec l'espoir de stabiliser la démocratie dans la région<sup>24</sup>. En 1983, à Bruxelles, les membres du MCAC se sont présentés comme un bloc pour établir un dialogue avec la communauté économique européenne, désireux qu'ils étaient de résoudre ensemble leurs problèmes dans le cadre de l'intégration préconisée par le traité initial<sup>25</sup>.

21. BID, 1984, *op. cit.*, p. 57.

22. H. ORDOÑEZ, « Las industrias centroamericanas de integracion. Algunos aspectos de su problematica juridica », *Integracion latinoamericana*, n° 62, octobre 1981.

23. « Cooperación entre Mexico y el Banco Centroamericano » *Integración latinoamericana*, enero-febrero de 1985, p. 58.

24. TOLEDANO LAREDO, *op. cit.*

25. BID, 1984, *op. cit.*, p. 191.

En septembre 1984 le sommet de Costa Rica réunissant les mêmes personnes fait passer la coopération à un stade opératoire « d'un programme de recherche régional sur les stratégies alimentaires qui aspire lui aussi en s'appuyant sur le CADESCA<sup>26</sup> et moyennant un financement et une assistance technique substantiels de la communauté à contribuer au renforcement de l'autonomie alimentaire des pays d'Amérique centrale sur le plan national et régional<sup>27</sup>.

## 2. *Les Américains ont aussi leurs plans*

Plus connu sous le nom de *The Caribbean Basin Initiative* (CBI) des États-Unis dont la formule législative s'intitule « *Basin Economic Recovery Act of 1983* ». Dans le but explicite de contenir la menace communiste, il s'agit d'un projet de stabilisation économique d'urgence en trois points: faciliter le commerce avec cette zone en éliminant ou réduisant les barrières tarifaires pour les importations en provenance de la zone. Permettre des avantages fiscaux aux investissements nord-américains dans la région, et enfin augmenter les flux d'aide nord-américaine<sup>28</sup>. José Luis Solis Gonzales souligne l'impulsion donnée au projet depuis l'arrivée de l'administration Reagan. En 1984 il fait parti des plans de la commission Kissinger.

La BID, selon cet auteur, soutient cette initiative. Le programme de stabilisation économique pour la région comprend comme premier point la revitalisation du MCAC et compte sur l'initiative privée pour la relance de l'économie. Les pays amis de la région comme le Honduras et le Salvador profitent déjà de ce régime préférentiel<sup>29</sup>. Si les deux approches dans la région sont irréconciliables, cela ne vient sans doute pas du désaccord sur le rôle de l'État ni même de la présence de la fraction révolutionnaire. Cela vient plutôt du refus de la part des Américains de perdre le contrôle de la zone, et du retour à une perception de tout changement dans une perspective est-ouest comme dans les plus sombres moments de la guerre froide.

## C — Le Groupe Andin

Le 26 mai 1969 le Chili, la Colombie, l'Équateur, le Pérou et la Bolivie signent l'accord de Carthagène compatible avec l'ALALC. Le Venezuela se joindra au Groupe en 1973 avec les accords de Lima.

Les flux de capitaux et de production dans la zone ont augmenté mais les projets conjoints et les stratégies communautaires se sont limités dans cette première phase à une entreprise de télécommunication en 1974. Sur huit programmes prévus, trois ont été approuvés mais ils se heurtent à de nombreuses embûches. On peut

26. Ailleurs l'auteur précise que la CADESCA est un instrument de coopération économique pour l'Amérique centrale émanant du groupe de Contadora et SELA: Comité d'Action pour le Développement économique latino américain, p. 92.

27. G. ESTIEVENART, *op. cit.*

28. J.L. SOLIS GONZALES, art. cit., p. 98.

29. *Idem*, p. 100.

conclure qu'ils n'ont pas été mis sur pied en temps opportun sous la forme voulue et avec l'intensité nécessaire<sup>30</sup>.

En ce qui concerne la libéralisation des échanges la BID remarque: « Après 13 années d'évolution, on a constaté une certaine détérioration du processus d'intégration andine qu'il faut attribuer aux difficultés de plus en plus grandes rencontrées dans l'adoption de décisions relatives au tarif extérieur commun, cette détérioration s'est transformée en une crise au début des années quatre-vingt jusqu'à faire éclater au grand jour la non-exécution des engagements pris par la plupart des pays membres au niveau sous-régional »<sup>31</sup>.

En matière de politiques compensatoires pour les pays moins favorisés de la zone, le bilan est plutôt négatif soit par manque de ressources ou par non-exécution des promesses. Depuis, un nouveau système a été mis en place<sup>32</sup>.

### 1. Période d'institutionnalisation, instruments de contrôle et affirmation de principes

La décision 24 sur le contrôle des investissements étrangers prise en 1970 et son application provoqueront le retrait du Chili en 1976. À partir de cette période il semble à Toledano Laredo qu'on puisse parler d'harmonisation des régimes politiques. Tandis que Pinochet s'installe au Chili, il y a des élections en Bolivie, en Équateur et au Pérou. À partir de 1979, le groupe se dote d'un organe juridique, la cour de justice andine à Quito et en 1979, par l'acte de Panama, la décision de créer un parlement andin est prise pour le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Bolivar.

Pendant, comme chaque pays conserve son droit de veto et que chaque décision doit être ratifiée par son parlement, il n'y a pas vraiment de transfert de pouvoir au niveau régional. La charte constitutive du gouvernement andin, souligne Toledano Laredo, proclame l'adhésion aux déclarations des droits de l'homme des Nations Unies et la ferme intention de coopérer à l'établissement d'un nouvel ordre économique international et de justice sociale.

### 2. La politique extérieure prend forme

Les membres du groupe andin signent un accord avec les États-Unis en décembre 1979 pour le commerce et la même année des pourparlers avec la CEE envisagent les possibilités de coopération. Une des déclarations politiques communes se lit comme suit: « *The Andean Group and the Community declare their support for pluralist democracy. Both groups of countries openly acknowledge the process of democratization currently taking place in the Andean subregion, which is based on a pattern closely resembling the institutional framework of the community* ». Sur le plan économique la déclaration continue: « *On the economic level all the participants agree to increase trade and prevent protectionism* »<sup>33</sup>.

30. BID, 1984, *op. cit.*, p. 72.

31. *Idem*, p. 59.

32. BID, 1984, *op. cit.*, p. 83.

33. *Bulletin EC*, 5, 1980, p. 22.

Sanders fonde beaucoup d'espoir sur le nouveau virage qu'a pris le groupe depuis la formation en 1983 du Conseil consultatif des hommes d'affaires à la suite de la Déclaration de Caracas. Leur rencontre à Barranquilla en septembre 1983 est selon lui la preuve que ceux qui étaient les plus grands ennemis de l'intégration en deviennent les champions « *Since all of the members will continue to have mixed economies, domestic business, along with the state, should have a voice in policies, while a more relaxed set of rules for foreign investment may emerge. More modest and flexible modes of collaboration that are solidly grounded in mutual national interest may be the focus* »<sup>34</sup>. À Lima en décembre 1984 le groupe décide d'adopter une monnaie commune le *peso andino* en parité avec le dollar américain; la Colombie et l'Équateur insistent pour faire abandonner la décision 24. Ce dernier l'a d'ailleurs pour sa part éliminé unilatéralement au cours de 1985<sup>35</sup>.

Dans le cas du pacte andin on a donc en plus de l'élaboration de politiques extérieures communes, la consolidation d'institutions communautaires, et un climat favorable pourvu qu'une voie intermédiaire soit adoptée qui à la fois tienne compte d'une approche plus positive vis-à-vis des investissements étrangers, mais qui n'exclut pas les moyens de contrôle et de compensation.

## D — Le CARICOM

En 1965 trois États se regroupent pour former le Carifta (Antigua, Barbade et Guyana). En 1968, 8 autres membres se joignent à eux: Trinité et Tobago, Saint Christophe-Nieves et Anguilla, Saint Vincent, Jamaïque et les quatre des Caraïbes orientales. En 1973 les douze signent l'accord de Chaguaramas qui marque la création du CARICOM. Les Caraïbes orientales forment un sous-groupe, le MCCO qui en s'élargissant en 1981 avec l'arrivée de nouveaux États souverains devient l'OECO.

L'organe suprême regroupe les chefs de gouvernements qui doivent se réunir une fois par an mais différents comités sont formés par les ministres des différents secteurs. En matière d'industrialisation la sélection et l'implantation sont encore en préparation<sup>36</sup>. Le bilan des premières années selon les sources est plus ou moins pessimiste: au niveau des échanges, il y avait, au préalable, une certaine liberté de circulation mais du fait de la compétitivité plutôt que de la complémentarité les échanges, avec la crise, n'ont fait que se restreindre selon la BID<sup>37</sup>. « *The fact however that the institutional framework of the community remains intact, that an intergovernmental dialogue was and is being sustained and that intraregional trade and functional co-operation continue to show resilience and in some cases growth, indicate that the foundations of the movement are still intact. A basis exists therefore for accelerated development in the three broad areas of community activity but decisions must be taken to make the effort.* »<sup>38</sup>

34. Thomas G. SANDERS, « Whither the Andean Pact », *South America*, 1985, n° 1, p. 7.

35. *Keesing's Report*, volume XXXI, septembre 1985.

36. BID, 1984, *op. cit.*, p. 70.

37. *Idem*, p. 58.

38. *The Caribbean Community in the 1980's*, Caricom, Georgetown, Guyana, 1981, p. 21.

En matière de disparité régionale, le sous-groupe OECO est là pour veiller au respect de ses différences et profiter au maximum des domaines de coopération fonctionnelle tels que santé, alimentation, etc., ils bénéficient des accords internationaux et leur particularité sera prise en ligne de compte dans la planification industrielle.

### 1. *The « Nassau Understanding »*

En 1982 la réunion des chefs d'État à Ocho Rios représente un nouveau départ selon la BID. Ils se sont penchés ensemble sur les préoccupations communes que sont « la question du commerce intrarégional sur le problème général des déséquilibres commerciaux et sur les difficultés de balance des paiements. Ils ont tenté de mettre sur pied des solutions communes à leurs problèmes ». Mais c'est surtout le cinquième sommet qui marque un point tournant dans la stratégie de la région.

Au cinquième sommet, en juillet 1984, à Nassau (Bahamas) un an après le traumatisme de la Grenade en octobre 1983 qui avait divisé la région, les membres s'entendent sur ce qu'il est convenu d'appeler le « *Nassau understanding* ». « Les mesures devaient, avant janvier 1985, permettre d'établir un tarif extérieur commun applicable à une gamme de produits considérés vulnérables, incluant l'acier, le ciment et les fertilisants en provenance de pays non membres du Caricom. Au contraire les barrières intra-régionales devaient être démantelées et du financement trouvé pour rétablir le CMCF (*Caribbean Multilateral Clearing Facility*)<sup>39</sup>, l'OECO a, pour sa part, en avril 1985, étudié la possibilité d'établir un comité de révision des politiques économiques qui pourrait donner des conseils en planification et former un mécanisme prêt à réagir aux directives politiques émanant des institutions internationales. »<sup>40</sup>

En fait les recommandations sont très fréquentes mais non appliquées de coordonner les politiques extérieures. A. Axline et France Landriault signalaient en 1980 la tendance à poursuivre des projets de coopération bilatérale avec pays tiers et ils ajoutaient: « c'est la vulnérabilité de la région aux forces extérieures qui est au coeur du problème »<sup>41</sup>. Il semble que dans le cas du Caricom rien n'ait changé. Au sixième sommet des 1-4 juillet 1985 à la Barbade, il a fallu admettre l'échec de la mise en place des accords passés au cinquième sommet.

### 2. *Le CBI et son effet sur les membres du CARICOM*

Le système de préférences généralisées avec les États-Unis (CBI. *Caribbean Basin Initiative*) fut critiqué au sommet de la Barbade, pour avoir échoué dans son effort pour stimuler la croissance économique régionale et il fut décidé de procéder à une évaluation de son impact. D'après les données du département du commerce américain (avril 1985) le CBI avait amené dans sa première année d'opération, des

39. *Keesing's Report*, 1985, *op. cit.*, pp. 338-349.

40. OECO *Report*, *op. cit.*, p. 34.

41. Andrew AXLINE et France LANDRIAULT, « Sous-développement, inégalité et crise de coopération dans la communauté des Caraïbes », *Revue canadienne d'études du développement*, vol. 11, n° 1, 1980, p. 71.

emplois et des nouvelles entreprises dans 29 pays des Caraïbes et d'Amérique centrale.

Pendant les critiques prétendent que 75 % des investissements américains faits dans le cadre de cet accord sont allés essentiellement dans quatre pays : la République Dominicaine, Panama, la Jamaïque et le Belize<sup>42</sup>.

Une dernière remarque à l'égard de ce bilan du Caricom pour préciser que les seules tentatives faites pour s'éloigner de la ligne de conduite tracée par les États-Unis avec Manley en Jamaïque et Bishop en Grenade ont très mal fini. Pourtant on sait pertinemment que le secteur privé de la région ne peut être source de ce dynamisme comme le prétend le CBI. « *Few caribbean countries had the developed infrastructure to encourage diversified investment, while the commercial classes were preponderantly traditional and mercantile in orientation. Much of the new economic activity associated with the CBI had come in the form of twin plant or contract manufacturing, whereby labour intensive parts of the manufacturing process, especially in the garment and electronics industries, were carried out in parts of the caribbean with low wages rates, with final assembly in the USA or Puerto Rico* »<sup>43</sup>.

En conclusion nous aimerions faire ressortir de cette description sommaire quelques points qui mériteraient d'être approfondis ailleurs. Le Groupe andin est le seul à avoir élaboré des institutions aussi sophistiquées, et à avoir conservé une ligne que nous avons qualifié de néo-libérale et nationale réformatrice. Il n'a pas cédé et c'est le Chili qui s'est retiré. L'équilibre qu'il essaie de maintenir entre ses accords avec les États-Unis et l'Europe semble lui permettre de jouer encore ce jeu.

Le MCAC a beau chercher l'alternative européenne, la situation est trop cahotique pour convaincre les Américains, et les résultats du CBI pas assez spectaculaires, pour faire l'unanimité en faveur des Américains, même les membres du Caricom s'en plaignent.

Quant aux Caraïbes il semble que la zone soit jugée tellement stratégique et vulnérable que la multiplication des États libres n'a fait que renforcer la diversité et la concurrence plutôt que la complémentarité. Prebisch écrivait en 1985, à propos de l'intégration latino-américaine, que la crise mondiale devait amener les pays latino-américains à trouver de nouvelles formules d'intégration que celles qui avaient prévalu au départ.

Il fallait trouver un moyen de substituer les importations de l'extérieur de la zone par des productions locales avec des mesures incitatives comme des subventions plutôt que d'espérer que la solidarité régionale serait suffisante pour faire payer la note. Le recours aux tarifs préférentiels est selon lui dépassé. Par contre il voit la nécessité d'un mécanisme de promotion de l'industrialisation<sup>44</sup>.

42. *Keesing's Report*, op. cit., 1985, pp. 338-350.

43. *Idem*, pp. 338-349.

44. Raul PREBISCH, « Crisis mundial y nuevas formulas para la integración », *Integración Latinoamericana*, enero-febrero de 1985, p. 53.

### III – LES REGROUPEMENTS AD HOC

Au niveau des principes, deux de ces regroupements seront placés en exergue de cette troisième partie parce qu'ils ont marqué l'esprit de tous les autres regroupements. Le premier parce qu'il marque un pas décisif dans les rapports Nord-Sud, l'OPEP; le deuxième parce qu'il regroupe non pas des États mais des parlementaires même lorsque leurs parlements sont dissous. C'est le cas en 1983 de ceux de l'Argentine, du Chili et de l'Uruguay.

#### – L'OPEP

L'organisation des pays exportateurs de pétrole dont font partie le Venezuela et l'Équateur fondée en 1960 va servir, dans la décennie des années 70, de symbole d'un renversement possible de la tendance à la détérioration des termes de l'échange grâce à la solidarité.

#### – Les liens parlementaires

« Depuis 1974 le Parlement européen et le Parlement latino-américain se sont réunis six fois à Bogota en 1974 et 1981, à Luxembourg en 1975, à Mexico en 1977, à Rome en 1979, et à Bruxelles en 1983 pour débattre des principales questions politiques et économiques d'intérêt commun: coopération économique et commerciale, problèmes de développement, état de la démocratie parlementaire dans les deux régions, droits de l'homme, droits de la mer et terrorisme international. »<sup>45</sup> Même si on ne trouve mention de cette alliance nulle part ailleurs que dans les documents de la CEE, elle apparaît fondamentale dans le renforcement de certaines convictions sur le plan des stratégies d'action politiques viables, telles que nous les avons vu évoquer ici dans les différents projets d'intégration.

Il est impossible d'énumérer ici les rapprochements de toutes natures qui ont eu lieu entre les pays d'Amérique. Ils s'inscrivent tous dans la dynamique Nord-Sud, au niveau de la coopération Sud-Sud, et sur le plan idéologique adoptent souvent des positions que nous avons dans ce texte qualifié de néo-libérales, dans la mesure où elles envisagent des moyens de corriger, redresser ou compenser par des politiques, des injustices au nom de certains principes. La solidarité régionale et tiers-mondiste est jugée essentielle à la crédibilité d'un pouvoir de négociation.

Par rapport à des organisations, les regroupements que nous voulons évoquer dans cette troisième partie, à l'exception de SELA, peuvent signifier une seule ou plusieurs rencontres (mais sans institutionnalisation) ou encore être l'émanation d'une organisation sur une base ponctuelle à des fins particulières. Nous diviserons cette partie en deux: la première sera consacrée aux manifestations de solidarité régionale qui visent à régler des problèmes régionaux, sur le plan des stratégies économiques ou les questions de sécurité et de paix. La deuxième tentera d'évoquer les manifestations de la solidarité latino-américaine dans les forums internationaux. Nous nous sommes limités en général aux réunions qui se sont tenues dans la Région.

45. CEE. « La communauté européenne et l'Amérique latine », *Europe information*, Relations extérieures, juin 1983, n° 68, p. 9.

## A — Manifestations de solidarité régionale qui visent à régler des problèmes régionaux

### 1. *Le SELA*

Dans l'esprit qui anime le Tiers Monde en 1975, on s'imagine bien que le Système économique latino-américain créé par le traité de Panama en 1975, est là pour favoriser les échanges Sud-Sud. C'est un organe multilatéral pour promouvoir la coopération interrégionale, accélérer le développement économique et social de ses membres, promouvoir un système permanent de consultation et de coordination pour l'adoption de stratégies communes en matière économique et sociale tant dans les organismes et négociations internationales que vis-à-vis des pays tiers et des groupements de pays.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1984, le SELA justifie dans un communiqué sa décision de ne pas rétablir ses relations avec la CEE jusqu'à ce qu'il existe des conditions propices. Cette décision a été approuvée par les vingt-cinq pays membres au dixième conseil le 26 octobre 1984. Les questions soulevées à propos de conditions jugées défavorables aux exportations latino-américaines au sein de la CEE n'avaient pas encore été prises en considération par la Communauté. Le dialogue avait été suspendu depuis 1982 en réponse aux mesures coercitives adoptées par la communauté face à l'Argentine en raison du conflit des Malvinas<sup>46</sup>.

En décembre 1985, lors de la XI<sup>ème</sup> réunion du Conseil, la déclaration de Caracas est un document approuvé par tous les pays où les ministres et représentants se félicitent des pas importants faits par le SELA pour promouvoir la coopération intrarégionale et d'établir un système permanent de consultation et de coordination. Dans la déclaration de Caracas on insiste sur le fait que la dette ne pourra être payée que dans la mesure où il y aura développement et que les politiques d'ajustement proposées par les organismes financiers internationaux à plusieurs d'entre eux sont souvent apparues comme inadéquates et ont conduit plutôt à une récession au sous-emploi et ont limité les capacités de croissance de la région. Les mesures telles que l'embargo économique et le blocus, les gels de fonds, la suspension des prêts et crédits, toute forme d'empêchement à l'obtention de crédits adoptés par certains pays à des fins politiques sont condamnés.

Dans le discours du Ministre Villasuso à l'inauguration le 6 décembre il est rappelé que les mesures qui incitent les pays latino-américains à adopter la libéralisation des échanges les démunissent de protection, alors qu'il est évident que les lois du marché ne peuvent attribuer les ressources équitablement dans le contexte des inégalités qui règnent dans la région<sup>47</sup>.

### 2. *La conférence économique latino-américaine*

Au début de 1984 à Quito, les pays d'Amérique ont assisté à la conférence économique latino-américaine convoquée par le président de l'Équateur pour y

46. *Integración latinoamericana*, 1985, p. 71.

47. « Desafío para la SELA », Actualidad planificación y desarrollo, Costa Rica, octobre-décembre 1985, año 1, n° 5, p. 8.



définir la réponse de l'Amérique latine et des Caraïbes à la crise économique que traverse la région. Dans la Déclaration de Quito il est dit explicitement: « que la crise actuelle exige que des solutions y soient trouvées immédiatement par le biais de mesures conjointes fondées sur la coopération régionale et sur la concertation de positions communes visant à renforcer la capacité de la région à y faire face »<sup>48</sup>. Ils demandent explicitement une diminution des intérêts de leur dette. Le 21 juin 1984, à Carthagène, ils demandent une réduction immédiate et substantielle des taux d'intérêt américains<sup>49</sup>. On y prône la création d'un organisme central permettant la cohésion des différents mécanismes d'intégration. Le système monétaire international et le système financier ont besoin d'être réformés.

Après la conférence de Quito un schéma de co-responsabilité de l'endettement dans la région a permis de souligner la nécessité d'établir des processus d'ajustements positifs et de compatibiliser le service de la dette avec les objectifs de développement de la région. C'est une base de négociation pour résoudre le problème à moyen terme<sup>50</sup>.

### 3. Le groupe de Contadora

Au départ quatre pays le Mexique, le Venezuela, la Colombie et Panama. C'est un mécanisme de médiation régional qui a réussi à faire sa marque; ce qui les unit ce n'est pas tant leur vision commune de la crise mais la différence de celle-ci avec l'évaluation qu'en font les États-Unis. Ils veulent contenir l'influence cubaine au même titre que l'Américaine.

La solution des problèmes de la zone est difficile puisque les États-Unis la perçoivent comme la nécessité de retrouver leur influence mais le Groupe tente de faciliter les échanges et le dialogue pour éviter les escarmouches inutiles. L'acte de Contadora pour la paix et la coopération dans la région est une déclaration au nom des gouvernements des Républiques du Costa Rica, Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua que la situation dans la région est déstabilisatrice et dangereuse. Le point 5 souligne qu'il faut établir des démocraties, le point 10 qu'il faut des contrôles des mesures de pacification.

Ce qui est moins connu de ces ententes est l'engagement qui est pris de renforcer les institutions régionales du MCCA; l'article 55 mentionne explicitement l'engagement de soutenir CADESCA qui doit obtenir de la communauté internationale des ressources financières propres à réactiver l'économie de la zone<sup>51</sup>.

Le 7 septembre 1984 le groupe de Contadora fait connaître son plan de paix pour l'Amérique centrale. Managua se déclare prêt à le signer. Washington le trouve trop favorable au Nicaragua<sup>52</sup>. Et depuis, le soutien au groupe s'est élargi

48. BID, *op. cit.*, p. 192.

49. *L'État du Monde 1985*, sous la direction de François GÈZE, Alfred VALLADÃO, Yves LACOSTE, Thierry PAQUOT, Paris, Montréal, Éd. La Découverte, Boréal Express, p. 63.

50. René VILLAREAL, « La estrategia de industrialización y comercio exterior en América Latina », *Economía de América Latina* 12, 2<sup>e</sup> semestre, 1984, p. 49.

51. FLACSO-IRELA, *Nuevas formas de cooperación europa-centroamérica*. Costa Rica, 1985, 235 p. chapitre IV.

52. *L'État du Monde 1985, op. cit.*, p. 68.

dans la Région et à l'extérieur mais la volonté de négociation des antagonistes n'est pas toujours évidente.

**B — Chronologie des rencontres internationales mondiales, où la Région affiche une position commune qui donne l'image d'un consensus**

*1. Les 77 et la CNUCED : Déclarations d'intention*

La contribution des latino-américains à ce groupe de pression international est bien connue et considérée, en comparaison des autres régions, comme bien articulée. Non seulement en 1971, 1972, et 1976 les réunions se tiennent-elles dans la région, mais les contributions des latino-américains sont-elles retenues comme l'appel lancé en faveur d'une Charte des droits et devoirs des États proposée par le président du Mexique Luis Echeverria. Et en 1976 à Mexico c'est la coopération Sud-Sud qui est encouragée. C'est la structure de la coopération qui est discutée : « La structure adoptée ressemblait à celle conçue par les non-alignés avec des éléments supplémentaires tels que l'intégration sous-régionale et inter-régionale »<sup>53</sup>.

*2. Les conférences spécialisées*

Dans ces conférences, qu'il s'agisse des droits de la mer à Caracas 1972 (où les eaux territoriales sont étendues de 2 à 12 milles), de la conférence mondiale de la femme tenue à Mexico en 1975, ou encore des conférences Sud-Sud en 1978 à Buenos Aires et à Caracas en 1981, les leaders de la région s'affirment et se font connaître tout en donnant une image d'eux-même qui se répand.

*3. Le sommet Nord-Sud*

Le Mexique fait partie des neuf pays qui prennent l'initiative en 1980 en marge de la conférence de l'Assemblée Générale de l'ONU. Sur les quatre sièges attribués à chaque continent, l'Amérique latine était représentée par le Mexique, le Brésil, le Venezuela, et la Guyana<sup>54</sup>.

Cette troisième partie nous a permis de mettre en évidence, la multiplicité des angles sous lesquels se forge l'interdépendance en Amérique latine et dans les Caraïbes. Que ce soit au niveau des forums internationaux ou au niveau du comité de défense de certains droits, la Région a dû, au cours de ces dernières années, qu'elle le veuille ou non, se penser comme une entité et faire voix unanime. Des initiatives et des événements mondiaux sont reconnus comme latino-américains, et cette image contribue à son tour à renforcer la cohésion.

53. Yacine, OULD MOUSSA, « Sud sud III à l'épreuve du terrain », *Révolution Africaine*, Alger, 5-11 mars 1982, p. 25.

54. RAMSES 1982, Paris, Economica, IFRI, p. 286.

## CONCLUSION

Ce bilan n'est pas exhaustif dans la mesure où ont été omis tous les regroupements non gouvernementaux, le réseau des agences techniques de l'OEA, qui relie entre eux différents groupes à travers les Amériques, et bien d'autres associations. L'échantillon de regroupements régionaux choisi, a permis de démontrer une volonté intégratrice qui va bien au-delà de celle qu'on s'attend à trouver dans des groupes qui n'ont pas mieux réussi à mettre en application leurs accords. Nous avons mis en évidence cette volonté, non seulement dans la perpétuation des institutions, mais dans leur sophistication, et dans l'élaboration de politiques extérieures communes.

Dans le cas de l'intégration européenne le fait d'adopter une politique étrangère commune vis-à-vis du Canada, avait été considéré comme un pas intéressant franchi avec maturité par la Communauté. Il est donc paradoxal de voir ces pays d'Amérique et des Caraïbes y parvenir avant d'être capable de mettre en application des mesures communes sur le plan des politiques économiques.

Rien ne permet de penser qu'on ait réussi à surmonter les difficultés signalées par les auteurs dans la première phase. La tendance reaganienne ne fait que renforcer la tendance transnationale qui a toujours été assez forte dans la région. Cependant la conjoncture défavorable incite à croire que la recherche de nouveaux marchés, va devoir faire passer ces pays par de nouvelles stratégies de légitimation du pouvoir, et par la démocratisation. L'endettement qui vient à la fin d'une phase de prise de conscience de problèmes communs au Tiers Monde, et plus particulièrement aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes, sert à actualiser la compétence acquise dans les forums internationaux à jouer un rôle ensemble.